

Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

Affaire suivie par :
Jérôme Schnoebelen
Tél : 03 63 42 71 12
Mél : jerome.schnoebelen@ac-besancon.fr

5 place Beauchamp – BP 419
70013 Vesoul cedex

Vesoul, le 27 octobre 2023

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'éducation nationale de la Haute-Saône

à

Mesdames, messieurs les chefs d'établissements
Mesdames, messieurs les directeurs d'écoles

Objet : Colloque « prévention des violences sexuelles sur mineurs »

En France, un enfant est agressé sexuellement toutes les 3 minutes. Au total, 160 000 enfants subissent des violences sexuelles chaque année. En tant qu'acteurs engagés auprès des mineurs, nous sommes tous concernés par la lutte contre ce fléau.

La violence sexuelle sur les mineurs est une problématique qui affecte profondément notre société. Nous sommes convaincus que, en rassemblant des experts, des acteurs engagés et des citoyens soucieux de cette problématique, nous pouvons collaborer pour envisager des pistes et sensibiliser davantage notre communauté éducative à cette question cruciale.

C'est pourquoi la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Haute-Saône a le plaisir de vous inviter au colloque sur le thème de la "prévention des violences sexuelles sur mineurs", qui se tiendra le 2 décembre 2023 à l'amphithéâtre du Parc Expo 70 – 1 rue Victor Dollé à Vesoul à partir de 9h.

Ce colloque a pour objectif de rappeler le cadre légal, notamment la définition des infractions et l'obligation de signalement, tout en mettant en pratique, par le biais d'interventions d'experts, le processus de détection des signaux jusqu'à l'accompagnement des victimes mineures.

Cette rencontre s'adresse à l'ensemble des acteurs éducatifs impliqués auprès de mineurs, notamment :

- Le personnel de l'éducation nationale, les chefs d'établissement, les enseignants du premier et du second degré, les conseillers principaux d'éducation, les accompagnants des élèves en situation de handicap, les assistants d'éducation ainsi que les infirmiers scolaires et les assistants sociaux.

Vous voudrez bien diffuser cette invitation à l'ensemble de vos collaborateurs.

Nous vous prions de bien vouloir confirmer votre participation avant le 15 novembre 2023 en vous inscrivant via le lien suivant : [inscription au colloque](#)

Parce que nous sommes tous responsables de la préservation de l'intégrité physique et morale des enfants, et parce que cela "n'arrive pas qu'aux autres", nous espérons vous accueillir lors de ce moment d'échange.

Merci pour votre mobilisation !

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'éducation nationale de la Haute-Saône



Philippe DESTABLE